



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le 16 octobre 2023

Heure : 19 h

Endroit : École Saint-Modeste

Présences : David April, Tania Beaulieu-Roussel, Steve Bélanger, Renée Bérubé, Rebecca Caron, Simon Chevrier, Cloé Gagné, Lisa-Marie Imbeault, Philippe Lapierre, Pascale Lavoie, Isabelle Morin, Lyne Paradis, Laura Potvin et Sophie Thériault

Absences : Frédérique Grenier-Tardif, Luc Hallé, Marie-Eve Pelletier et Rika Thériault

Public : Aucun

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	<p>M. Steve Bélanger, directeur, souhaite la bienvenue aux membres.</p> <p>Vérification des présences pour le quorum.</p> <p>Présentation des membres dont les nouveaux membres élèves de secondaire 3, Mme Rebecca Caron et Mme Rika Thériault (absente).</p>	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>M. Steve Bélanger fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Une correction est faite au point 7. 19 juin <u>2023</u> et ajout du point 15.6 Campagne de financement.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Thériault et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté avec ces modifications.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0001)</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>3. Nomination d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote)</p>	<p>M. Steve Bélanger explique le rôle du président ainsi que du vice-président.</p> <p>M. Steve Bélanger ouvre les candidatures au poste de président.</p> <p>Mme Lisa-Marie Imbeault propose Mme Cloé Gagné.</p> <p>Aucune autre proposition.</p> <p>M. Steve Bélanger ferme les candidatures.</p> <p>Mme Cloé Gagné accepte et est donc élue présidente du conseil d'établissement pour 2023-2024.</p> <p>M. Steve Bélanger ouvre les candidatures au poste de vice-président.</p> <p>Mme Cloé Gagné propose Mme Tania Beaulieu-Roussel.</p> <p>Mme Lyne Paradis propose Mme Lisa-Marie Imbeault.</p> <p>Aucune autre proposition.</p> <p>M. Steve Bélanger ferme les candidatures.</p> <p>Mme Tania Beaulieu-Roussel refuse.</p> <p>Mme Lisa-Marie Imbeault accepte et est donc élue vice-présidente du conseil d'établissement pour 2023-2024.</p>	
<p>4. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire et d'un trésorier ou d'une trésorière pour l'année (nommé(e) par le directeur (art. 69 LIP))</p>	<p>Pour combler le poste de secrétaire et de trésorière, M. Steve Bélanger propose Mme Isabelle Morin.</p> <p>Mme Isabelle Morin accepte et est donc élue secrétaire/trésorière pour l'année.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
5. Nomination des représentants de la communauté (art. 42 LIP)	M. Steve Bélanger explique le rôle des représentants de la communauté. À l'assemblée générale de septembre dernier, trois personnes avaient manifesté leur intérêt. Entre-temps, deux de ces personnes se sont désistées donc, Mme Renée Bérubé est nommée représentante de la communauté au sein de notre conseil d'établissement.	
6. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement	Un courriel a été envoyé aux membres contenant le lien de la formation ainsi qu'un sondage à compléter par la suite.	
7. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (19 juin 2023) et suivis	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre donc aucune lecture n'est faite.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Lapierre et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 19 juin 2023 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0002)</p>	
8. Calendrier des séances	<p>M. Steve Bélanger propose le calendrier des séances pour cette année.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Pascale Lavoie et résolu QUE le calendrier des séances soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0003)</p>	Le calendrier des séances sera retourné par courriel aux membres et affiché à l'entrée de nos écoles.

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
9. Budget de fonctionnement du CÉ	<p>Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est expliqué aux membres.</p> <p>M. Steve Bélanger présente les dépenses réalisées l'an dernier et celles prévues pour cette année. Il y a un changement cette année comme certains conseils dépassent leur budget et certains n'arrivent pas à le dépenser. Au lieu de 1500 \$ déposés dans le 553 pouvant être exclusivement utilisés par le conseil d'établissement, il y a cette année, 750 \$ exclusif au conseil, mais un autre 750 \$ déposé dans le 653 pouvant servir au conseil, mais également être investi pour les élèves comme par exemple des bourses, des certificats, etc. Les soupers de dernière rencontre ont également été discutés par le CSS, car il est délicat d'utiliser des fonds publics pour un souper. Le tout sera rediscuté en fin d'année, s'il reste des sous.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Tania Beaulieu-Roussel et résolu QUE le budget de fonctionnement du CÉ soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0004)</p>	
10. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances	<p>Ces frais peuvent être remboursés à même le budget du conseil.</p> <p>Il est décidé de compléter les formulaires de frais de déplacement à la dernière rencontre de juin 2024.</p>	
11. Planification des dossiers	<p>M. Steve Bélanger présente le document qui contient les points que les membres du conseil d'établissement doivent traiter durant l'année.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>12. Révision des règles de régie interne (art. 67 LIP)</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du document avant la rencontre. M. Steve Bélanger survole le document afin d'expliquer les modifications.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Thériault et résolu QUE les règles de régie interne 2023-2024 soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0005)</p>	
<p>13. Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP) – Formulaire à compléter</p>	<p>M. Steve Bélanger explique le document qui est remis aux membres pour signature.</p>	
<p>14. Représentants au conseil d'établissement 2023-2024 – Formulaire à compléter</p>	<p>M. Steve Bélanger explique le document qui est remis aux membres pour signature.</p>	
<p>15. Points de la direction d'établissement</p> <p>15.1 Programmation des activités et sorties 2023-2024</p>	<p>Les deux documents présentent la programmation des activités de nos écoles ont été envoyés aux membres avant la rencontre. Ces documents servent à planifier les activités et évaluer les coûts versus les campagnes de financement pour limiter les frais chargés aux parents.</p> <p>Retour sur les activités approuvées par sondage :</p> <p>*29 septembre : Course FillActives à Saint-Hubert.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>15.2 Projet éducatif 2023-2027</p> <p>15.3 Clientèle scolaire 2023-2024</p>	<p>*4 octobre : Sortie à l'aréna de Saint-Cyprien.</p> <p>*6 octobre : Randonnée au Parc Côtier Kiskotuk à Cacouna.</p> <p>La direction mentionne également que M. Simon Chevrier a remis 150 billets pour une partie des 3L aux élèves de l'école des Vieux-Moulins, ce qui a été très apprécié de tous.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Simon Chevrier et résolu QUE ces activités et sorties soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0006)</p> <p>Les membres ont pris connaissance du document avant la rencontre. Une première rencontre a eu lieu avec le comité du projet éducatif. Un sondage a été envoyé aux parents et aux membres du personnel. Le comité aimerait donner un mandat aux parents du conseil afin de mettre à jour nos milieux dans notre projet éducatif. M. Philippe Lapierre et Mme Cloé Gagné se joindront à M. Steve Bélanger pour en discuter.</p> <p>M Steve Bélanger présente la clientèle scolaire pour 2023-2024 de notre acte d'établissement soit 138 élèves à l'école Saint-Modeste, 122 élèves au primaire et 36 au secondaire à l'école des Vieux-Moulins pour un total de 296 élèves.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>15.4 Normes et modalités – Tableaux des évaluations annuelles</p> <p>15.5 Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école</p> <p>15.6 Campagne de financement</p>	<p>M. Steve Bélanger explique ce que sont les normes et modalités aux membres. Les gros documents seront à finaliser suite à la consultation des équipes-écoles.</p> <p>Il présente les tableaux des évaluations annuelles et explique les pourcentages accordés pour chaque étape ainsi que les évaluations ministérielles.</p> <p>Le plan d'action sera présenté et adopté à la prochaine rencontre comme Mme Frédérique Grenier-Tardif est présentement en retrait préventif et que M. Luc Hallé débute depuis peu ses fonctions.</p> <p>Les élèves du secondaire ont débuté une campagne de financement. Ils vendront du chocolat de la compagnie Perfection.</p> <p>Certains élèves et membres du personnel ont vendu des hot-dogs au match d'ouverture des 3L et ont recueilli 430 \$ qui seront utilisés pour le voyage de fin d'année des secondaires 3.</p> <p>Le secondaire feront de l'emballage et les sous seront distribués pour le futsal, l'option équitation, le voyage des élèves de secondaire 3 et le voyage des élèves de secondaire 1, 2 et 3.</p>	<p>Les tableaux des évaluations annuelles seront envoyés par courriel aux parents.</p>
<p>16. Comité de relance</p>	<p>M. Steve Bélanger informe les membres que ce comité a été formé suite à la possibilité de fermeture du secondaire 3 à l'école des Vieux-Moulins. Le but était de trouver des solutions et des idées afin de promouvoir le secondaire pour ainsi pouvoir le conserver.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<p>Cette année, il n'y a pas eu de rencontre encore. Une porte ouverte est prévue prochainement et est organisée avec la collaboration de l'équipe-école. Une visite de l'école sera faite et les options seront présentées ainsi que nos comités et les activités parascolaires. Cette année, une soirée pour les parents sera ajoutée.</p>	
<p>17. Représentant des services de garde</p>	<p>M. David April informe les membres du nombre d'élèves inscrits dans les deux services de garde soit 89 réguliers et 25 sporadiques pour Saint-Modeste et 49 réguliers et 40 sporadiques pour Saint-Hubert.</p> <p>Il ne reste qu'un poste vacant pour l'école Saint-Modeste donc en attendant, les techniciennes en éducation spécialisée de l'école donnent un coup de main. Le tout reste très fragile, car aussitôt qu'une éducatrice doit s'absenter, nous avons un problème. M. Steve évoque le fait qu'un service de dîneurs est en discussion au CSS avec un ratio de 1/40. C'est préoccupant. Des heures en soutien en classe ont été ajoutées à certains postes afin de rendre le tout plus attrayant.</p> <p>Le restaurant Bégonia de Saint-Hubert a également offert leurs repas chauds aux élèves du service de garde de Saint-Modeste. Ils fonctionneraient sous la même formule, donc tout serait géré par le restaurant et il ne resterait qu'à servir les repas aux enfants. Mme Pascale Lavoie avait déjà parlé de ce projet avec la dame des Habitations des Cônes. Elle fera un suivi avant qu'une décision soit prise.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
18. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins	<p>Mme Sophie Thériault mentionne qu'il y aura des activités à l'Halloween (cinéma et cupcake) et voici ce qui est prévu pour l'année, mais qui reste à confirmer :</p> <p>Noël : dîner ou déjeuner.</p> <p>Saint-Valentin : ateliers de suçons en chocolat.</p> <p>En avril : cabane à sucre avec l'AQDR.</p> <p>En mai : souper spaghetti.</p>	
19. Représentante au comité de parents	<p>Mme Lisa-Marie Imbeault informe les membres que la première rencontre était le 3 octobre dernier et portait sur :</p> <p>Rôles du comité de parents et élections</p> <p>Protecteur national de l'élève</p> <p>Logo du comité de parents</p> <p>Questionnement concernant le projet Trottibus : Mme Lisa-Marie Imbeault n'en a pas réentendu parler, mais posera la question à la prochaine rencontre.</p>	
20. Correspondance	Aucune.	
21. Questions du public	Aucune.	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
22. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par M. David April et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 47. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0007)	



Steve Bélanger, directeur



Mme Cloé Gagné, présidente